

RCS : ARRAS  
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00089  
Numéro SIREN : 481 171 585  
Nom ou dénomination : HUGUES LEROUX

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2018 sous le numéro de dépôt 8113

SARL HUGUES LEROUX  
108 RUE PRINCIPALE

62770 ST GEORGES

# Exercice comptable

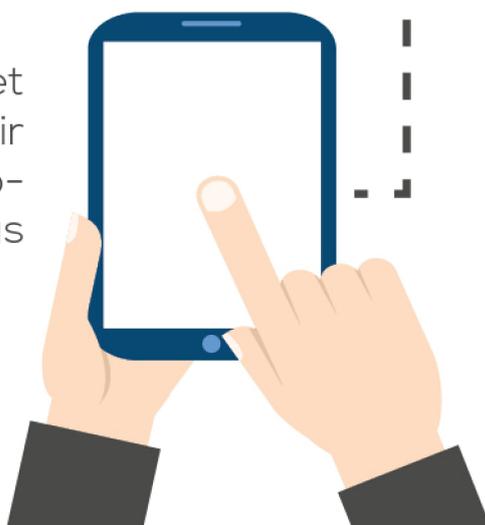
Du 01/07/2017 au 30/06/2018

## COMPTES ANNUELS

Dossier N° 500726 8251 - 19

## Le Diagnostic Conseil

Un outil d'écoute et d'échanges pour définir vos besoins et vous apporter la réponse la plus adaptée.



## Le Chargé de Clientèle



Un interlocuteur privilégié en lien avec notre équipe d'experts spécialisés (juridique, social, comptabilité, fiscalité...)



CERFRANCE 5962

[www.5962.cerfrance.fr](http://www.5962.cerfrance.fr)

# MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Le 26/09/2018

Madame, Monsieur,

Conformément au contrat de services relatif à la mission de présentation des comptes de votre entreprise, nous vous prions de trouver ci-joint l'attestation de l'expert-comptable ainsi que la liasse fiscale et les annexes.

Ces documents sont à conserver.

A la demande d'un tiers, vous pouvez :

- Soit les éditer ou les transférer par mail à partir de votre accès à CERFRANCE CONNECT (rubrique « mes documents »), où vous retrouverez ce document sous format pdf.
- Soit en faire une copie

Sans remarques de votre part sous quinzaine, nous considérerons que vous approuvez ces comptes qui vous ont par ailleurs été présentés.

Nous vous rappelons que votre chargé de clientèle reste à votre disposition



## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SARL HUGUES LEROUX  
108 RUE PRINCIPALE  
62770 ST GEORGES

Pour l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

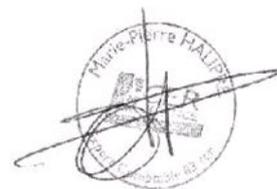
Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	229 799,38 €
- Chiffre d'affaires :	129 696,65 €
- Résultat Net comptable :	18 792,45 €

Fait à SAINT MICHEL

Le 25/09/2018

HALIPRE MARIE-PIERRE  
EXPERT COMPTABLE





Libellé	Du 01/07/17 Au 30/06/18		Du 01/07/16 Au 30/06/17		Du 01/07/15 Au 30/06/16	
	Montant	% du CA	Montant	% du CA	Montant	% du CA
Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
+ Production vendue + Prestations de services + Variation de trvx en cours et prdts finis + Production immobilisée	129 697	100	103 754	100	106 761	100
<b>PRODUCTION REALISEE</b>	129 697	100	103 754	100	106 761	100
- Coûts des matières premières - Sous-traitance						
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	129 697	100	103 754	100	106 761	100
<b>MARGE GLOBALE</b>	129 697	100	103 754	100	106 761	100
- Dépenses d'énergie - Crédit bail et location - Entretien et réparations - Primes d'assurance - Autres achats et charges externes	69 2 342 36 009	2 28	2 342 20 465	2 20	234 2 342 18 530	2 17
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	91 277	70	80 948	78	85 655	80
- Impôts et taxes - Salaires et appointements - Rémunération des associés dirigeants - Charges sociales sur salaires - Charges sociales des non salariés + Subventions d'exploitation	349 66 857	52	340 61 601	59	324 63 786	60
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	24 071	19	19 007	18	21 545	20
- Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions + Autres produits et charges			1		120	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	24 071	19	19 008	18	21 665	20
- Intérêts des emprunts LMT - Autres charges financières et divers + Produits financiers et divers	523 749	1	466 13 357	13	15 271 17 331	14 16
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	24 297	19	31 899	31	23 724	22
- Impôt sur les bénéfices + Plus-values sur cession d'immobilisation + Autres produits et charges exceptionnels - Amortissements dérogatoires	5 505	4	4 785	5	713 -278	1
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	18 792	14	27 114	26	22 733	21



	Du 01/07/17 Au 30/06/18	Du 01/07/16 Au 30/06/17	Du 01/07/15 Au 30/06/16
EXCEDENT BRUT OU INSUFFISANCE D'EXPLOITATION	24 071	19 007	21 545
+ Autres produits et charges courantes		1	120
- Autres charges et produits financiers	523	466	-16 166
+ Autres produits et charges exceptionnels			-278
- Impôt sur les sociétés	5 505	4 785	713
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE</b>	<b>18 043</b>	<b>13 757</b>	<b>36 840</b>
- Remboursement des comptes courants			
+ Apports comptes courants			
- Prélèvements pour placement			
- Prélèvements pour impôts			
+ Apports en capital			141 219
- Distribution			
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE</b>	<b>18 043</b>	<b>13 757</b>	<b>178 059</b>
+ Prix de vente des immobilisations			
+ Emprunts contractés			
+ Subventions d'investissements			
+ Charges à répartir et régularisation			
<b>EXCEDENT / INSUFFISANCE DE RESSOURCES DISPONIBLES</b>	<b>18 043</b>	<b>13 757</b>	<b>178 059</b>
- Immobilisations acquises	25		8 809
- Remboursements d'emprunts			
<b>AMELIORATION DU FONDS DE ROULEMENT DETERIORATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>18 018</b>	<b>13 757</b>	<b>169 250</b>





N° de Dossier : 500726

En Euros

8251

AGC NORD - PAS DE CALAIS 55BIS ROUTE NATIONALE 62130 SAINT MICHEL SUR TERNOISE

**SARL HUGUES LEROUX**

108 RUE PRINCIPALE

62770 ST GEORGES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

**2033**

**Réel simplifié BIC**

**MILLESIME 2018**

**Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC**

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
6201001	307086	80	ST	651
N° Siret	48117158500013			



N° 11084\* 19

Formulaire obligatoire  
(art.223 du Code général des impôts)

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/17	et clos le	30/06/18	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL HUGUES LEROUX 108 RUE PRINCIPALE  62770 ST GEORGES			
SIRET 4 8 1 1 7 1 5 8 5 0 0 0 1 3		Mél : leroux-hugues@wanadoo.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées Activités des agents et courtiers d'assur Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	36 702				
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i>						
dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater X</i>						

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)  
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
AGC NORD - PAS DE CALAIS 55 BIS ROUTE NATIONALE 62130 SAINT MICHEL SUR TERNOISE  Tél : 0321032244	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 07/09/18 Lieu : SAINT GEORGES
	Qualité et nom du signataire : GERANT MR LEROUX
Tél :	Signature



Désignation de l'entreprise <b>SARL HUGUES LEROUX</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise <b>108 RUE PRINCIPALE</b>			<b>62770 ST GEORGES</b>				
Numéro SIRET* <b>4 8 1 1 7 1 5 8 5 0 0 0 1 3</b>							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <b>12</b>			Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>				
					<b>Exercice N clos le</b> <b>30/06/2018</b>		
<b>ACTIF</b>			<b>Brut</b> <b>1</b>	<b>Amortissements-Provisions</b> <b>2</b>	<b>Net</b> <b>3</b>		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial*	010	7 000	012	7 000	
		Autres *	014	150	016	150	
	Immobilisations corporelles*		028	1 412	030	1 412	
	Immobilisations financières* (1)		040	272	042	272	
	<b>Total I (5)</b>		044	8 834	048	1 562	7 272
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	11 207	070	11 207	
		Autres* (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080	169 400	082	169 400	
	Disponibilités		084	40 659	086	40 659	
	Charges constatées d'avance*		092	1 261	094	1 261	
<b>Total II</b>		096	222 527	098	222 527		
<b>Total général (I + II)</b>			110	231 361	112	1 562	229 799
<b>PASSIF</b>					<b>Exercice N NET</b> <b>1</b>		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			7 500	
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			750	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )		132			182 816	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			18 792	
	Provisions réglementées		140				
<b>Total I</b>		142			209 858		
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			62	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			3 086	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169 15 896 )		172			16 792	
	Produits constatés d'avance		174				
<b>Total III</b>		176			19 941		
<b>Total général (I + II + III)</b>			180			229 799	
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	25	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX

 Néant \*

 Formulaire déposé au titre  
de l'IR

018

 Exercice N clos le  
30/06/2018

1

**A- RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue {	biens			215		214		
		services *			217		218	129 697	
		dont export et livraisons intracommunautaires							
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	129 697	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stock (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240	
	Autres charges externes* :	( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )						242	38 419
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 349 )						244	349
	Rémunérations du personnel*							250	66 857
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	
	Dotations aux amortissements*							254	
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)							264	105 625	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							270	24 071	
Produits financiers (III)	280	749					294	523	
Charges financières (V)									
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	5 505	
<b>2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>							310	18 792	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	18 792	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324	5 505	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	13 154	330	13 154	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	749
		Créance due au report en arrière du déficit						346	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	36 702	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :								360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>						Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	36 702	372

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL HUGUES LEROUX Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIFIMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	7 000	402		404		406	7 000	
	Autres	410	150	412		414		416	150	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 412	472		474		476	1 412	
Immobilisations financières		480	247	482	25	484		486	272	
TOTAL		490	8 809	492	25	494		496	8 834	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations incorporelles		500	150	502		504		506	150
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 412	562		564		566	1 412
TOTAL		570	1 562	572		574		576	1 562

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 % , 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>				579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i> ).							591		
TOTAL					596	585	597	599	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A  
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HUGUES LEROUX

Néant \***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	749	652		664	749	666	
<b>TOTAL</b>		680	749	682		684	749	686	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD			780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
<b>Total des déficits restant à reporter</b>	870	

**III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)**

800		
-----	--	--

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant \* 

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT



Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300618

N° SIREN : 4 8 1 1 7 1 5 8 5 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL HUGUES LEROUX

ADRESSE (voie) 108 RUE PRINCIPALE

CODE POSTAL 62770 VILLE ST GEORGES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX

Numéro siret 48117158500013

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

### DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

<b>RÉINTÉGRATIONS DIVERSES</b>	<u>(ligne 330)</u>	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPVCM		13 154
	<b>TOTAL</b>	13 154

<b>DÉDUCTIONS DIVERSES</b>	<u>(ligne 350)</u>	
REPRISE PROVISION DEPRECIATION SUR TITRES		749
	<b>TOTAL</b>	749

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX

Numéro de siret 48117158500013

## DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Désignations	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR SURAVENIR 06/18	203
CLIENTS FACTURES A ETABLIR SURAVENIR 06/18	403
CLIENTS FACTURES A ETABLIR CARDIF 06/18	8 981
CLIENTS FACTURES A ETABLIR CARDIF 06/18	114
CLIENTS FACTURES A ETABLIR ODDO 06/18	72
CLIENTS FACTURES A ETABLIR SURAVENIR 06/18	260
CLIENTS FACTURES A ETABLIR SURAVENIR 06/18	1 174
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>11 207</b>

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX

Numéro de siret 48117158500013

## DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Désignations	Montant
FOURNISSEUR FACT. NON PARVENUE SOLDE COMPTA 2018	689
ELLEBOUDT JOEL COM ENCOURS 06/18	2 345
ETAT, AUTRES CHARGES A PAYER CFE 6/12 2018	175
INTERETS COURUS A PAYER FRAIS 06/18	26
INTERETS COURUS A PAYER ARRETE DE COMPTE	36
<b>Total des charges à payer</b>	<b>3 271</b>

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX  
Numéro de siret 48117158500013

## DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE CCA ASSUR			1 171		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ORIAS 2S18			15		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ACPR 2S18			75		
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			<b>1 261</b>		

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX  
Numéro de siret 48117158500013

## DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>Total des produits constatés d'avance</b>					

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX

Numéro de siret 48117158500013

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**  
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		48117158500013
SARL HUGUES LEROUX 108 RUE PRINCIPALE  62770 ST GEORGES	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	36 702
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 €x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	36 702
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
<b>Total lignes h à k</b>		36 702
l	<b>III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 %</b> (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	<b>IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)</b>	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX

Numéro de siret 48117158500013

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

**ANNEXE A LA 2042**

REMUNERATION M. LEROUX 2S17:13500

CHARGES SOCIALES M. LEROUX 2S17:8345

REMUNERATION M. LEROUX 1S18:36500

CHARGES SOCIALES M. LEROUX 1S18:8512

# CERFRANCE CONNECT

Avec CERFRANCE, restez toujours connecté !



CONNECT

CERFRANCE

Toute la gestion de  
votre entreprise  
à distance

« Mon Espace client » c'est :

- un accès 24h/24 à votre espace privé et sécurisé
- des alertes, des publications et flash infos pour suivre l'actualité et anticiper vos obligations
- un coffre-fort sécurisé permettant la consultation de vos documents certifiés, le dépôt de fichiers et de vos documents privés
- des outils (comptabilité, gestion, paie, environnement, commerce, trésorerie...)
- une web TV pour retrouver nos vidéos prestations et tous nos conseils

Également accessible  
depuis toutes nos agences  
en libre-service

L'accès personnel à  
vos documents  
et outils de gestion  
24h/24



Pour accéder à votre compte,  
rapprochez-vous de votre  
Chargé de Clientèle

Accédez à CERFRANCE CONNECT  
sur [www.5962.cerfrance.fr](http://www.5962.cerfrance.fr)



CERFRANCE 5962



CONSEIL - EXPERTISE COMPTABLE



03 21 606 606  
[www.5962.cerfrance.fr](http://www.5962.cerfrance.fr)

# Où nous trouver ?



[www.5962.cerfrance.fr](http://www.5962.cerfrance.fr)



CERFRANCE 5962

## ARDRES (62610)

705, rue de St Quentin  
Tél : 03 21 46 49 20 - Fax : 03 21 85 21 31

## AVESNES SUR HELPE (59361)

34 Avenue de la Gare - BP 30042  
Tél : 03 27 61 50 50 - Fax : 03 27 57 97 04

## BAILLEUL (59270)

2 Grand Place  
Tél : 03 28 48 77 77 - Fax : 03 28 49 19 29

## BAPAUME (62450)

19 rue du Général de Gaulle  
Tél : 03 21 21 28 80 - Fax : 03 21 50 35 34

## DESVRES (62240)

56 rue de la Gare  
Tél : 03 21 91 53 10 - Fax : 03 21 87 27 01

## CAMBRAI (59400)

ZI de Cantimpré - Avenue de l'Europe  
FONTAINE NOTRE DAME  
Tél : 03 27 73 52 52 - Fax : 03 27 73 52 01

## FREVENT (62270)

12 place César Bernard  
Tél : 03 21 47 70 10 - Fax : 03 21 04 73 04

## HAZEBROUCK cedex (59524)

117 route de Borre - CS 40221  
Tél : 03 28 49 56 20 - Fax : 03 28 40 76 74

## ISQUES (62360)

2 route de Quéhen  
Tél : 03 21 80 38 10 - Fax : 03 21 80 00 94

## LE CATEAU (59360)

2 rue Cuvier  
Tél : 03 27 84 23 56 - Fax : 03 27 84 31 10

## LILLE (59707)

270 Bd Clémenceau - 3ème étage  
MARCQ EN BAROEUL  
Tél : 03 28 82 21 21 - Fax : 03 28 82 21 00

## MAUBEUGE (59603)

19 route d'Avesnes - BP 30232  
Tél : 03 27 53 17 20 - Fax : 03 27 62 18 06

## MONTREUIL SUR MER (62170)

14 place Saint-Jacques  
Tél : 03 21 06 22 32 - Fax : 03 21 86 32 24

## QUAËDYPRE/ BERGUES (59380)

Lieu-dit « La Croix Rouge »  
Tél : 03 28 65 97 47 - Fax : 03 28 65 97 48

## RADINGHEM EN WEPPE (59481)

5 bis Haute Rue - BP 10019  
Tél : 03 28 82 21 21 - Fax : 03 28 82 21 00

## SARS ET ROSIERES cedex (59731)

2bis rue de l'Epau - BP 60017  
Tél : 03 27 09 02 50 - Fax : 03 27 20 10 75

## SAINT LAURENT BLANGY (62223)

ZI Est, rue François Hennebique  
Tél : 03 21 60 66 00 - Fax : 03 21 58 57 36

## SAINT MARTIN AU LAËRT (62500)

6 rue de l'industrie - ZI du Fond Squin  
Tél : 03 21 98 51 10 - Fax : 03 21 98 99 88

## SAINT MICHEL SUR TERNOISE (62130)

55 bis route Nationale  
Tél : 03 21 03 22 44 - Fax : 03 21 03 18 42

## VALENCIENNES (59308)

108 rue de Famars - BP 30545  
Tél : 03 27 42 62 17 - Fax : 03 27 28 93 54

## VERQUIGNEUL/ BETHUNE (62113)

Technoparc Futura - Rue Delbecque  
Tél : 03 21 57 30 04 - Fax : 03 21 27 34 85

## SIEGE SOCIAL

### RADINGHEM EN WEPPE (59481)

5 bis Haute Rue - BP 10019  
Tél : 03 28 82 21 21 - Fax : 03 28 82 21 00

### SIEGE ADMINISTRATIF

#### LIEVIN cedex (62802)

Centre d'affaires ARTEA  
Rue Joseph Marie Jacquard  
ZAC de l'An 2000 - BP 20092  
Tél : 03 28 82 21 21 - Fax : 03 28 82 05 37

Contact : 03 21 606 606

## ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après  
HUGUES LEROUX - ARRAS, 481171585, SARL  
108 ROUTE PRINCIPALE 62770 ST GEORGES

Représentée

par son représentant légal (Qualité et identité)

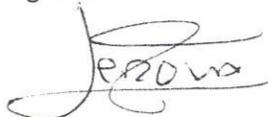
par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: LEROUX  
prénom: HUGUES  
adresse ou dénomination: 108 Route Principale  
62770 SAINT GEORGES  
adresse du siège: .....  
numéro unique d'identification- (Siren): .....

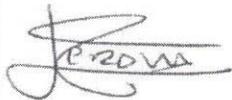
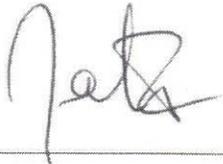
Signature



le 5/11/2018.

**HUGUES LEROUX**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7 500 euros  
Siège social : 108 route Principale  
62770 SAINT GEORGES  
RCS ARRAS 481 171 585

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DU 05 NOVEMBRE 2018

ASSOCIES	PARTS	VOIX	MANDATAIRE	SIGNATURE
LEROUX Hugues 108 route Principale 62770 St Georges	495	495		
BOUTIN Odile 108 route Principale 62770 St Georges	5	5		

Le gérant certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que l'ensemble des associés sont présents ou représentés, totalisant 500 parts sociales ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 500 voix.

**Le Gérant**



# **SOMMAIRE**

**RAPPORT DE GESTION**

**RAPPORT SPECIAL DE GERANCE**

**BILAN ACTIF**

**BILAN PASSIF**

**COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEXE**

**TEXTE DES RESOLUTIONS**

**HUGUES LEROUX**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 108 route Principale**  
**62770 SAINT GEORGES**  
**RCS ARRAS 481 171 585**

---

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 30 JUIN 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions du livre deuxième du code du commerce et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

**I – ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, notre chiffre d'affaires a augmenté de 25 % pour atteindre 129 697 € contre 103 754 €, au titre de l'exercice précédent.

Les autres achats et charges externes représentent 30 % de notre chiffres d'affaires et comprennent notamment :

	<b>N</b>
- assurances	2 342 €
- déplacement du gérant	10 663 €
- honoraires	2 817 €
- téléphone mobile	411 €

La valeur ajoutée ressort ainsi à 91 277 € et représente 70 % de notre production contre 78 %, l'exercice précédent.

Elle couvre les impôts et taxes (349 €) et les salaires et les charges sociales du personnel et du dirigeant (66 857 €) et permet un excédent brut d'exploitation de 24 071 €.

Après 0 € de dotation aux amortissements, le résultat courant ressort à 24 297 € contre 31 899 € l'exercice précédent. Après un résultat financier positif de 749 € et l'IS, nous enregistrons un bénéfice net comptable de 18 792 €.

Le total du bilan s'élève à 229 799 €

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été procédé à aucun investissement.

La capacité d'autofinancement (résultat hors plus values + dotation) ressort à 18 043 €.

le total des ressources s'élève à 18 043 €.

Le fonds de roulement s'améliore de 18 018 €.

Dans le même temps, le besoin en fonds de roulement (actifs d'exploitation – dettes d'exploitation) diminue de - 7473 €.

La trésorerie nette s'améliore de 14 937 € et ressort à 210 059 € contre 195 122 € l'exercice précédent.

La structure financière demeure saine.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

#### **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR**

Notre sérieux et notre savoir-faire doivent nous permettre de maintenir notre potentiel d'activité. Nous pourrions ainsi continuer à envisager l'avenir avec sérénité.

#### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

Néant.

#### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant.

### **II PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

*1) Bilan :*

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

*2) Compte de résultat :*

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

*3) Résultats – Affectation :*

L'exercice clos le 30 juin 2018 fait ressortir un bénéfice de 18 792 € que nous vous proposons de répartir de la manière suivante :

- A titre de distribution aux associés .....0.....€  
Sur laquelle sera précomptée la CSG/RDS à hauteur de .....0.....€
- Le solde .....18 792.....€  
sur la réserve facultative

#### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Exercice	Dividendes	Ouvrant droit à abatement	N'ouvrant pas droit à l'abatement
<b>2015</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2016</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2017</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

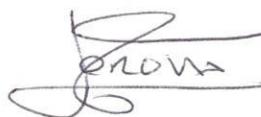
#### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

#### **CONCLUSION**

Nous espérons que les solutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le Gérant.



**HUGUES LEROUX**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 108 route principale**  
**62770 Saint Georges**  
**RCS ARRAS 481 171 585**

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS  
VISEES PAR L'ARTICLE L223-19 DU CODE DU COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

Chers associés,

En application des dispositions des articles du livre deuxième du code du commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées aux dits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

Entre Monsieur LEROUX Hugues et la Société

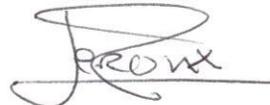
- Déplacement sur justificatif	... 10 663.....€
- Solde au compte courant au 30/06/2018	.....€
- Rémunération brute sur l'exercice	.....66 857.....€
- Prises en charge par la société des cotisations de la gérance à savoir :	
➤ Obligatoires	.....16 857.....€

Entre Mademoiselle BOUTIN Odile et la Société

- Solde au compte courant au 30/06/2018	.....€
---	--------

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Le Gérant.



**HUGUES LEROUX**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 108 route principale**  
**62770 Saint Georges**  
**RCS ARRAS 481 171 585**

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 NOVEMBRE 2018**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de répartir le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 se montant à ...18 792 € de la manière suivante :

- A titre de distribution aux associés	.....0.....€
Sur laquelle sera précomptée la CSG/RDS à hauteur de	.....€
Soit une somme nette de	.....€
Mr Leroux recevra la somme de	.....0.....€
Eligible à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	
Mlle Boutin recevra la somme de	.....0.....€
Eligible à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	
- Le solde	.....18 792 €

Sur la réserve facultative

**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Exercice	Dividendes	Ouvrant droit à abatement	N'ouvrant pas droit à l'abattement
<b>2015</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2016</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2017</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur LEROUX Hugues et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés votants, étant observé que Monsieur LEROUX Hugues n'a pas pris part au vote et que ses parts sociales n'ont pas été Prises en compte pour le calcul de la majorité.**

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Mademoiselle BOUTIN Odile et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de rémunérer les fonctions du gérant aux mêmes conditions que celles fixées par l'Assemblée Générale du 5 janvier 2011, à savoir outre le remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, il aura droit à une somme fixe, brute et mensuelle de 2.250 €.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Le gérant et les associés.

**Le gérant**

**Les associés**

**HUGUES LEROUX**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 108 route Principale**  
**62770 SAINT GEORGES**  
**RCS ARRAS 481 171 585**

---

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE ANNUELLE DU 05/11/2018**

L'an deux mil dix huit et le cinq novembre, à quinze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

**Mademoiselle BOUTIN Odile**

représentant cinq parts en pleine propriété,

ci ..... 5 parts

**Monsieur LEROUX Hugues**

représentant quatre cent quatre vingt quinze parts en pleine propriété,

ci ..... 495 parts

**Total des parts présentes ou représentées : 500 parts en pleine propriété sur les 500 parts composant le capital social.**

Monsieur LEROUX Hugues préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce,

- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2018 les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de répartir le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 se montant à 18 792 € de la manière suivante :

A titre de distribution aux associés ..... 0 €

Le solde ..... 18 792 € Sur la réserve facultative

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

<b>Exercice</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Ouvrant droit à Abattement</b>	<b>N'ouvrant pas droit A abattement</b>
<b>2015</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2016</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2017</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur LEROUX Hugues et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés votants, étant observé que Monsieur LEROUX Hugues n'a pas pris part au vote et que ses parts sociales n'ont pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve l'opération intervenue entre Mademoiselle BOUTIN Odile et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés votants, étant observé que Mademoiselle BOUTIN Odile n'a pas pris part au vote et que ses parts sociales n'ont pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de rémunérer les fonctions du gérant aux mêmes conditions que celles fixées par l'Assemblée Générale du 05 Janvier 2010, à savoir outre le remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, il aura droit à une somme fixe, brute et mensuelle de 2 250 €.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

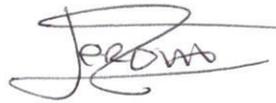
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Le gérant et les associés.

**Le gérant**



**Les associés**



**ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES**

La société ou la personne morale désignée ci-après  
HUGUES LEROUX - ARRAS, 481171585, SARL  
108 ROUTE PRINCIPALE 62770 ST GEORGES

Représentée

par son représentant légal (Qualité et identité)

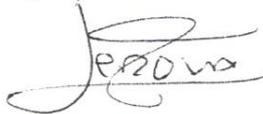
par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: LEROUX  
prénom: HUGUES  
adresse ou dénomination: 108 Route Principale  
62770 SAINT GEORGES  
adresse du siège: .....  
numéro unique d'identification- (Siren): .....

Signature



le 5/11/2018.